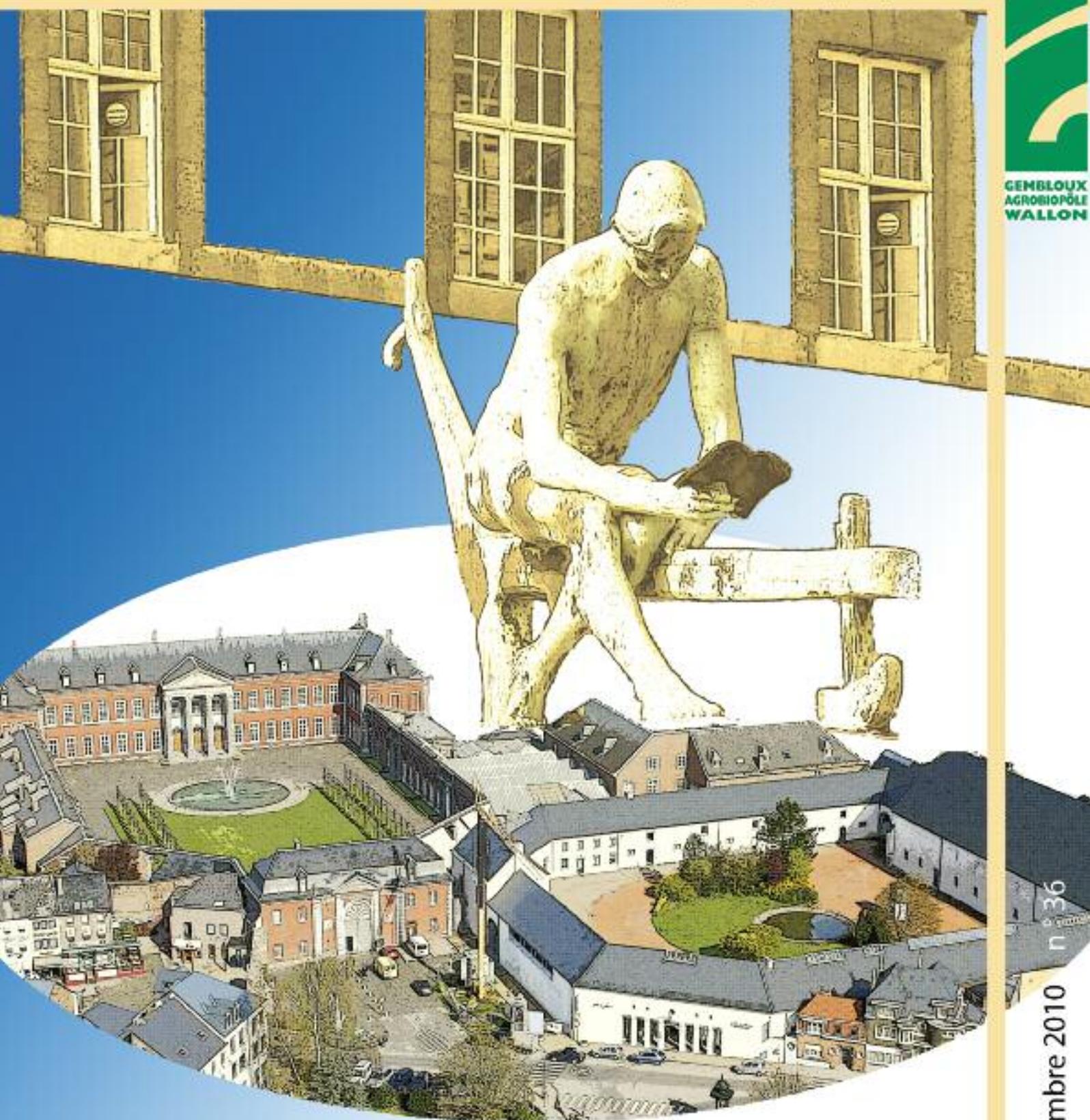


Au pays de  
**Gembloux**  
ville et villages



GEMBOUX  
AGROBIOPÔLE  
WALLON

septembre 2010 n° 36

Magazine d'info édité par la Ville de Gembloux

# Journées du Patrimoine – 11 et 12 septembre

## Bossière : Valorisation du travail du marbre noir

De tous les marbres, le marbre noir de Mazy figurait parmi les plus recherchés en raison de sa rareté. Ce calcaire frasnien, datant de 360 millions d'années, possède des propriétés qui lui confèrent un noir profond. Vous pourrez visiter une exposition consacrée à l'extraction et au travail du marbre noir sur la place du Ranil à Mazy, qui abordera les différents stades du travail du marbre noir, de l'extraction et du remontage de blocs jusqu'au façonnage de pièces et la fabrication de mosaïques.

En visitant la dernière carrière encore en activité d'extraction et de débitage du marbre noir à Bossière, vous aurez l'opportunité d'assister à l'extraction de blocs de marbre et à leur équarrissage en surface.

- Organisation : Office du Tourisme de Gembloux asbl.
- Lieu : Rue de la Fausse Cave, 35 à Bossière (carrière) – Place du Ranil à Mazy (exposition)
- Ouverture : dimanche de 10h à 18h.
- Visites guidées : dimanche à 10h, 11h, 13h, 14h, 15h, 16h et 17h par groupe de 25 visiteurs max. (durée : 50 min.).
- Animations : visite de la carrière de Bossière par groupe de 200 visiteurs max. Réservation obligatoire avant le 3/09. Obligation de porter une tenue vestimentaire adaptée et des chaussures de marche ou bottes.
- Renseignements : 081/626.960
- Site Internet : [www.gembloux.be](http://www.gembloux.be)



GEMBLoux/Bossière. Marbre noir de Mazy dans l'église Saint-Loup de Namur. © IPW.

### De plus...

Toujours à Gembloux, au square des Couteliers, venez découvrir le futur Espace Coutellerie, samedi 11 et dimanche 12 septembre de 14h à 17h. Ce bâtiment de belle architecture industrielle de la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle est actuellement en cours de rénovation et de transformation. Vous pourrez visiter le chantier de restauration et bénéficier d'explications sur l'important passé coutelier de Gembloux.

- Organisation : Cercle royal d'Art et d'Histoire de Gembloux en collaboration avec l'Office du Tourisme de Gembloux.
- Renseignements : 081/626.960
- Site Internet : [www.crahg.be](http://www.crahg.be)

## Des travaux dans votre commune

Réhabilitation de l'ancien home Notre-Dame de Grand-Leez en logements et locaux scolaires

**Cet été, les locaux rénovés de l'ancien home Notre-Dame de Grand-Leez ont été officiellement inaugurés, en présence des autorités communales et régionales. Ce moment fort a marqué la fin des travaux de rénovation de ce bâtiment emblématique du village de Grand-Leez.**

*Les aménagements, en quelques mots*

La Ville de Gembloux, en partenariat avec la Société de Logement de Service Public « La Cité des Couteliers », a réhabilité l'ancienne maison de repos de Grand-Leez. Celle-ci est à présent aménagée, sur les deux premiers niveaux, en locaux pour l'école communale voisine (trois classes, salle polyvalente, réfectoire, cuisine, salle des professeurs, sanitaires, cours avec préau). Les troisième et quatrième étages comprennent six logements de deux chambres.

Les logements et les locaux scolaires procèdent de la même démarche architecturale : celle-ci a consisté à ouvrir et à dégager les espaces de vie. L'aspect extérieur du bâtiment se différencie de l'allure austère des façades habituelles par l'utilisation de couleurs vives et contrastées. Les aménagements ont fait l'objet de choix rationnels et équilibrés, afin de concevoir un projet performant sur le plan énergétique tout en respectant un budget défini.

Les logements sont déjà occupés depuis la fin des travaux. Les élèves de l'école communale de Grand-Leez s'installeront, eux, dans leurs nouvelles salles de classe lors de cette rentrée scolaire !



Avant



Après

# Fêtons la Wallonie à Gembloux !

## 24, 25 et 26 septembre 2010

### Le quatrième week-end de septembre, Gembloux fête la Wallonie !

Artistes mis à l'honneur (des peintres aux sculpteurs, en passant par les musiciens ou les citoyens à la main verte), concerts lors du désormais traditionnel Wally Gat Rock et au Centre Culturel, activités pour nos aînés et pour les plus jeunes : il y en aura pour tous et pour tous les goûts !

Ci-dessous, le programme des festivités :

Du samedi 18 au dimanche 26 septembre	<b>23<sup>ème</sup> Salon d'ensemble des artistes gembloutois</b> (Foyer Communal) Vernissage le vendredi 17 septembre à 19h30	
Mardi 21 septembre	<b>Goûter musical des Aînés</b> - à 14h au Foyer Communal	
Vendredi 24 septembre	 <b>Dès 17h sur la Place de l'Hôtel de Ville</b>	
Samedi 25 septembre	<b>11h : Hommage aux couples jubilaires</b> (Foyer Communal) <b>15h : Remise des prix du concours «Gembloux, Ville Fleurie »</b> (Foyer Communal) <b>20h : Concert de Saule</b> (Centre culturel)	
Dimanche 26 septembre	<b>11h : Rassemblement au Parc d'Épinal pour la manifestation officielle au Monument aux Morts</b> <b>18h : Remise des prix du 23<sup>ème</sup> Salon d'ensemble des artistes gembloutois</b> – Foyer Communal <b>16h : Concert de Mamemo</b> (Centre Culturel)	
Lundi 27 septembre	<b>16h : Concert de Mamemo</b> (Centre Culturel)	

Du samedi 18 au dimanche 26 septembre 2010, le Salon d'ensemble des artistes de Gembloux battra son plein pour la 23<sup>ème</sup> année !

## 23<sup>ème</sup> Salon d'ensemble des artistes gembloutois

Depuis sa première édition en 1987, le salon récompense chaque année les artistes dans plusieurs catégories : le prix attribué par le Lion's Club, le prix de la Ville et, enfin, le prix du public. Les visiteurs de l'exposition sont en effet invités à voter pour l'œuvre de leur choix.

Cette année, 56 artistes répondent à l'appel lancé par la Ville de Gembloux, dont 13 nouveaux exposants. Ils représentent des disciplines aussi diverses que la peinture à l'huile, l'aquarelle, le pastel, la poterie, la photographie, la réalisation de bijoux artisanaux ou encore la dentelle...

Ce salon, strictement ouvert aux artistes gembloutois, permet aux créateurs de notre commune de se retrouver entre eux, le temps d'une exposition qui leur est entièrement dédiée !

**Du 18 au 26 septembre, au Foyer Communal, venez découvrir gratuitement les œuvres des citoyens de votre commune en semaine de 14h à 18h et le week-end de 11h à 18h !**

**Informations** : Ville de Gembloux – Service Culture – Monsieur Philippe LEBACQ – 081/626.352



Marie-Bernadette Beguin,  
Conversation (Maroc) -  
Prix du Lion's 2009

Vendredi 24 septembre dès 17h sur la place de l'Hôtel de Ville

## Wally Gat Rock Festival – 14<sup>ème</sup> édition déjà !

Tenace comme un vieux croco et plus mordant que jamais, le Wally Gat Rock sera de retour le vendredi 24 septembre prochain, dès 17h, à Gembloux. Ce sympathique festival se pousse des coudes dans le petit monde de la musique rock et est devenu l'un des événements les plus populaires de la vie culturelle gembloutoise.

Le secret, c'est sans doute la sélection des groupes pour une affiche de qualité. Autre facteur : le prix. Malgré le succès croissant, le festival reste gratuit pour tous et ça, c'est quasi unique ! Le cadre (La Place de l'Hôtel de Ville est située entre le château du Bailli et le Beffroi), la présence de Barbec2000 ([www.barbec2000.be](http://www.barbec2000.be)) et le bar du Wally avec la délicieuse bière de l'abbaye de Gembloux confèrent à l'évènement un esprit particulièrement convivial.

Cette nouvelle édition fera à nouveau la part belle aux groupes de la région et aux valeurs montantes de la scène pop-rock belge.

Le Wally Gat Rock se caractérise comme étant un festival à échelle humaine où la franche détente partage les bons moments musicaux. Alors, à bien vite !

Cordialement,  
Wally

### À l'affiche :

17h : Groupe local

18h20 : **STEVENSON**. Groupe de rock récemment formé avec des sonorités proches de Radiohead ou Archive. Ils viendront nous présenter leurs nouvelles compositions.



19h45 : **THE MASH** (Indie Rock). Né en 2004, le groupe, originaire de Huy, affiche actuellement une solide détermination. Après des dizaines de concerts, leur répertoire s'est enrichi d'une vingtaine de titres aux arrangements à la fois puissants et sensibles, naviguant constamment entre rock américain et indie anglais.

En 2009, beaucoup de portes s'ouvrent à The Mash: vainqueur du concours Puredemo, intégration au collectif Start In Pop, ouverture de grands festivals (Les Ardentes, Dour, Francofolies) et premières parties d'Indochine.

21h05 : **BACON CARAVAN CREEK** (Pop-Rock-électro). Cinq ans après un premier album « Behind a Wish », qui avait reçu un accueil chaleureux auprès de médias, Bacon Caravan Creek sort du bois. Le groupe nous revient sur le devant de l'actualité discographique après un travail acharné et de longue haleine sur de nouvelles compositions et de nouveaux sons. Développant à foison un univers qu'on ne retrouve chez aucun groupe belge, Bacon Caravan Creek a sorti son nouvel album intitulé WolfWolfWolfSheepWolf en mai 2010. En guise de prélude, un premier single « I Wonder » en est extrait et est d'ores et déjà repris comme B.O. du documentaire Climbing Spielberg. ([www.climbing Spielberg.com](http://www.climbing Spielberg.com))



22h25 : **KUPID KIDS** (Pop Rock). Formés en mars 2009 et déjà vainqueur de deux concours de renommée, Kupid Kids se lance dans la préparation de leur premier album, disponible courant 2010. La touche féminine ajoutée à la réunion d'influences rock and roll et de musique classique dégage une émotion intense, autant sur scène que sur leur EP, "No Excuses"!

23h45 : **SINUS GEORGES** (Acoustic-Country-Jazz). Chaque année, le Wally Gat Rock reprend dans sa programmation un des participants au concours jeunes talents du Verdur Rock. Avec Sinus Georges, la pioche a été vraiment bonne ! Présentation : « Ses chansons sont une succession de réflexions personnelles, de sentiments ou de souvenirs les uns très jolis, les autres plus amers. Pour le reste, pas question de rancune mais d'exaltation avec l'humour de Sansévérino, la gaieté de Georges Brassens et la simplicité de Jack Johnson. On se laisse doucement envoûter par cette facilité naturelle qu'a ce jeune artiste à nous raisonner avec si peu ». cw.



01h00 : **LABIUR** (Electronique/Electrique/Big Beat). Originaire de Verviers, c'est en 1985 que Labiur pousse son premier cri. Dès son plus jeune âge, Labiur grandit dans un environnement musical et s'en prend de passion. D'années en années, son talent se fait ressentir et c'est au début de l'année 2009 qu'elle se lance sérieusement. Son trop plein d'énergie et sa folie se sont faits remarquer grâce à ses musiques et ses textes complètement décalés. En moins d'un an, Labiur enchaîne les concerts ainsi que les festivals, sa popularité augmente et ses fans sont de plus en plus nombreux. C'est un réel plaisir de la voir se produire sur scène !



## Mardi 21 septembre dès 14h au Foyer Communal Goûter des aînés

**Vous avez 50 ans ou plus ? Soyez tous et toutes les bienvenus au goûter musical des aînés, le mardi 21 septembre!**

Une belle occasion de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et musicale, de se laisser entraîner sur la piste de danse et de passer un vrai moment de convivialité !

L'entrée est gratuite. Ouverture des portes à 13h30.

Inscriptions auprès de Delphine REMAN – 081/626.322 ou delphine.reman@gembloux.be.

Si vous le souhaitez, un car assurera le transport sur réservation. Il passera sûrement près de chez vous !

### Car n° 1 :

**Ernage, place à 12h40**  
**Sauvinière, place du Sablon à 12h50**  
**Grand-Leez, place à 13h**  
**Lonzée, place de l'Église à 13h10**  
**Beuzet, place à 13h15**  
**Bossière, place à 13h25**  
**Gembloux, Résidence « La Chanterelle » à 13h30**

### Car n° 2 :

**Isnes, place André Neu à 12h40**  
**Mazy, place de l'Église à 12h50**  
**Bothey, ancienne maison communale à 13h**  
**Corroy, place Nassau à 13h10**  
**Grand-Manil, place Séverin à 13h20**  
**Gembloux, Résidence « La Villette » à 13h30**  
**Gembloux, Résidence « Le Vert Galant » à 13h35**  
**Gembloux, pharmacie « Dossogne » à 13h40**

Le retour sera assuré également, au départ du Foyer Communal, à 17h30.

**Bienvenue à tous !**

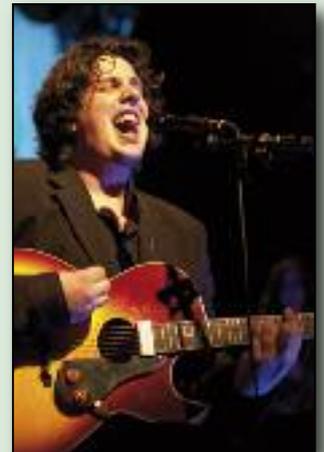
## Samedi 25 septembre à 20h au Centre Culturel Saule en concert

**Accompagné du guitariste Jérôme Hiernaux, pour offrir un spectacle unique au public gembloutois.**

Dans une ambiance chaleureuse et intime, cet auteur-compositeur-interprète entame une tournée pour nous présenter son deuxième album "Western" fait d'une suite de contes, romantiques ou cruels, nostalgiques ou passionnés.

Mélangant des effluves africaines et jamaïcaines avec du folk des années 70, cet album nous promet tendresse et caresses, nostalgie et passion.

"Saule" signifie à la fois l'arbre familial et l'âme en anglais, mais désigne aussi un chanteur qui nous fait naviguer entre folk, rock et blues à l'aide du bois de sa guitare et des racines de sa musique. Cet homme, aux multiples talents et facettes, a longtemps hésité entre devenir dessinateur de BD, comédien ou star du rock. Saule, de son vrai nom Baptiste Laliou, trouve sa voie entre deux cours au conservatoire d'art dramatique de Bruxelles où il commence à écrire ses chansons après la rencontre avec son idole, Jeff Buckley.



Cet artiste rencontre ces dernières années un vif succès sur toutes les scènes belges et dans les festivals. Il insufflé un renouveau dans la chanson française et nous fera voyager à travers les pays et les époques lors d'une chevauchée musicale bien actuelle.

**Entrée:** 16€ - Senior, étudiant, demandeur d'emploi : 14€ - Enfant (moins de 12 ans): 12€ - Prévente: moins 2€ - Article 27: 1,25€

**Infos :** Centre Culturel de Gembloux – 081/613.838

Dimanche 26 et lundi 27 septembre 2010 à 16h au Centre Culturel  
**J'arrive Mamemo**

Attention... J'arrive! Mais poussez-vous! Vous voyez bien que je suis là! Allez ouste!  
Ça y est le nouveau spectacle du petit garçon blond tout vêtu de rouge arrive à Gembloux!

Pour cette 12<sup>ème</sup> création, les parents de Mamemo, Martine Peters et Olivier Battesti, ont choisi de laisser la place à une jeune interprète : Céline Struelens. Ils lui ont composé un tout nouveau répertoire taillé sur mesure pour sa voix, son énergie débordante et sa propre personnalité, mais cela sans perdre l'âme originale de Mamemo.

Un écran de forme trapézoïdale sert à projeter des images ou à jouer aux ombres chinoises. La scène en pente fait office de deuxième écran sur lequel évoluent Céline et Marc Keyaert, le précieux complice de toujours, ici musicien-choriste.

Le spectacle file sans temps mort, soutenu par des projections mêlant le personnage du dessin animé Mamemo aux images graphiques. De la naissance aux rapports toujours plus complexes avec les parents, les différents thèmes sont traités avec bonne humeur et sans tabous.

Lors des fêtes de Wallonie à Gembloux, un spectacle à mettre entre toutes les oreilles des enfants de 2 à 6 ans et de leurs parents.

**Entrée:** 12€ - Senior, étudiant, demandeur d'emploi : 10€ - Enfant (moins de 12 ans): 8€ - Prévente: moins 2€ - Article 27: 1,25€ - **Infos :** Centre Culturel de Gembloux – 081/613.838



**Editeur responsable :** Ville de Gembloux

**Bourgmestre :** Benoît Dispa

**Graphisme et impression :**  
Sprl Regifo Edition

**Photos et illustrations :** ADL ©

Les articles, photos, agenda pour la prochaine édition de décembre 2010 sont à transmettre pour le 1<sup>er</sup> novembre 2010 à Delphine Reman

Château du Bailli, Parc d'Epinal - 5030 Gembloux

Tél.:081/626.322

**Courriel :**  
delphine.reman@gembloux.be

### Samedi 16 octobre 2010 : **récolte de jouets** **dans les parcs à conteneurs**

BEP Environnement réitère pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive l'opération de récolte de jouets en bon état au sein des parcs à conteneurs le samedi 16 octobre.

Les jouets collectés au profit d'associations locales seront redistribués aux enfants défavorisés lors des fêtes de fin d'année.

En participant à cette action, BEP Environnement invite les enfants de la Province de Namur ainsi que leurs parents à poser un geste tant au niveau de l'environnement (en évitant de jeter à la poubelle des jouets encore utiles) qu'au niveau de la solidarité (en favorisant la réutilisation de jouets pour une seconde vie auprès des enfants).

Une belle opportunité à sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge au geste de la réutilisation !



Quels sont les jouets concernés ? Tous les jouets en bon état sont

acceptés au sein des parcs à conteneurs le samedi 16/10 de 9h00 à 17h00.

Vous souhaitez connaître le parc le plus proche de chez vous ? N'hésitez pas à nous contacter au 081/718.211 ou à consulter le site internet [www.bepenvironnement.be](http://www.bepenvironnement.be) à la rubrique Citoyens.

D'ores et déjà, nous vous remercions de votre générosité et à vous de jouer !



# Réseau des bibliothèques : Le catalogue enfin sur le Net !



Notre catalogue collectif est en ligne !

Le site web Escapages proposé par la Bibliothèque Centrale de Nivelles, les Centres de Lecture

Publique, la Réserve Centrale de Lobbes et les bibliothèques locales du Brabant wallon est dorénavant opérationnel.

**De chez vous, consultez le site [www.escapages.cfwb.be](http://www.escapages.cfwb.be) et découvrez la richesse du catalogue collectif des bibliothèques de Gembloux et de leurs partenaires.**

Ce catalogue regroupe déjà plus de 700 000 exemplaires de livres !

Vous cherchez un titre de livre, un auteur précis ou encore des ouvrages concernant un sujet déterminé ? Il vous est désormais possible d'obtenir ces informations sur notre site. Les bibliothèques peuvent vous réserver les ouvrages qui vous intéressent.

Comment ? Cochez ceux-ci dans le catalogue et créez votre panier de données. Envoyez par mail ce panier à la bibliothèque concernée en vérifiant que les livres sont disponibles si vous souhaitez les obtenir rapidement. Vous pouvez également imprimer et télécharger vos références.

Ce catalogue est toujours accessible dans les bibliothèques durant les heures d'ouverture, et les bibliothécaires sont à votre disposition pour toute question éventuelle.

Pour rappel, le prêt au sein d'une bibliothèque implique l'adhésion au règlement de celle-ci, et les livres empruntés doivent être restitués au même endroit.

Enfin, dans un souci d'amélioration de ce service, n'hésitez pas à nous communiquer votre avis et vos remarques éventuelles !

**Infos :** Bibliothèque A. Sodenkamp, 081/625.556

## RAPPEL DES HORAIRES DES BIBLIOTHEQUES

**Bibliothèque A. Sodenkamp**, rue des Oies 2A  
Ma. : 15h-19h, Me. : 13h30-18h30, Jeu. : 14h30-17h30,  
Ven. et Sa. : 9h-13h  
081/625.556

**Bibliothèque A. Henin**, av. de la Faculté, 57  
Lun. : 15h-19h, Me. : 14h-18h, Ven. : 15h-19h  
081/613.880

**Bibliothèque de Bossière**, Rue Bon Dieu Cauwère, 17  
Ven. : 15h-18h  
081/403.217

**Bibliothèque de Sauvenière**, Place du Sablon, 6  
Lun. : 13h30-18h  
081/625.556

## Nos prochaines animations

Les petits 4 heures : histoires pour les enfants à partir de 4 ans, accès gratuit, de 16h à 16h50

**Me. 08/09** : bibliothèque A. Sodenkamp  
**Me. 22/09** : bibliothèque A. Henin  
**Me. 13/10** : bibliothèque A. Sodenkamp  
**Me. 27/10** : bibliothèque A. Henin  
**Me. 10/11** : bibliothèque A. Sodenkamp  
**Me. 24/11** : bibliothèque A. Henin  
**Me. 08/12** : bibliothèque A. Sodenkamp  
**Me. 22/12** : bibliothèque A. Henin

Infos : 081/625.556 – 081/613.880



## Fureur de lire 2010

La Fureur de lire aura lieu du 13 au 17 octobre 2010.

Opération de promotion de la lecture, la Fureur de lire est notamment un moment de rencontres entre le public et les auteurs, les illustrateurs, les auteurs de BD en Wallonie et à Bruxelles.

Pour cette Fureur, les bibliothèques proposent :

**Di. 3 octobre à 15h** : « Lâcher de conteurs » pour les enfants de 4 à 7 ans.

Cette animation est organisée par le Service de la Culture de la Province de Namur, Tap's (Théâtre d'Amateurs de la Province de Namur) et la bibliothèque Principale en collaboration avec les bibliothèques de la province de Namur.

Lieu : Bibliothèque A. Sodenkamp ou A. Henin, à préciser.

Accès gratuit.

**Me. 13 octobre à 16h** : animation « Kamishibaï » (théâtre miniature) pour les enfants à partir de 4 ans. Organisée par la bibliothèque Principale de Namur. Lieu : Bibliothèque A. Sodenkamp, rue des Oies 2 A  
Accès gratuit.

**Sa. 16 octobre à 15h** : « Florilège d'histoires » pour les enfants entre 9 et 13 ans.

Animation organisée par le Service de la Culture de la Province de Namur, Tap's (Théâtre d'Amateurs de la Province de Namur) et la bibliothèque Principale en collaboration avec les bibliothèques de la province de Namur.

Lieu : Bibliothèque A. Henin, av. de la Faculté 57

Accès gratuit.

**Entre le Me. 13 et le Di. 17 octobre** : rencontre avec un auteur.

Dans le cadre de la présidence belge européenne. Cet auteur est invité à choisir un roman, un essai, une BD, un auteur... en rapport direct ou indirect avec l'un des 27 pays membres de l'Union européenne.

Date, heure, lieu et auteur invité seront ultérieurement précisés.

## Nouvelles sessions (Automne 2010)

Vous voulez découvrir le plaisir de la course à pied et ses bienfaits sur la santé ?

- Sans esprit de compétition
- Dans une ambiance de groupe
- Via un programme de 12 semaines
- En étant suivi par un entraîneur

Le programme « Je cours pur ma forme est fait pour vous !



Je Cours Pur Ma Forme est un programme de mise en condition physique par la course à pied pour débutants.

Fort du succès de la première session organisée durant l'été, le service Jeunesse et Sports de la Ville de Gembloux organise 3 nouveaux cycles à la rentrée de septembre.

Un cycle 0- 5 km - Un cycle 5-10 km - Un cycle 10-15 km

Début de la session le mercredi 15 septembre 2010. Rendez-vous au terrain de football de Gembloux, rue Victor Debecker à 18h45'.

Prix : 25 € le cycle de 12 semaines.

Informations et inscriptions au service Jeunesse et Sports, rue Docq, 30 à Gembloux - ☎081/626.391

Bulletins d'inscription également disponibles sur [www.gemblouxjeune.be](http://www.gemblouxjeune.be)

**Télé-Accueil Namur - Brabant-Wallon**, situé à Louvain-La-Neuve, vous invite le mardi 7 septembre à une réunion d'information sur l'engagement bénévole en son sein. Il s'agit, après une formation initiale, d'accueillir au téléphone (au n° gratuit 107), à différents moments du jour ou de la nuit, des personnes cherchant quelqu'un à qui parler. Un encadrement, une formation continue, des temps d'équipe sont prévus dans l'engagement.

Chaque « écoutant » assure en moyenne chaque mois de 14 à 20h de présence (plus d'infos sur [www.tele-accueil.be](http://www.tele-accueil.be) ou au secrétariat au 010/457.946).

Deux réunions d'information auront lieu le mardi 7 septembre :

- à Ottignies, **de 14h à 15h30**, à la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé, 10 rue de la Sapinière.
- à Namur, **de 18h à 19h30**, au 75, rue de Bruxelles.

Si vous ne pouvez être présent ce jour, n'hésitez pas à nous joindre au 010/457.946.

## Semaine de l'arbre 2010, année du Néflier

La traditionnelle semaine de l'arbre se déroulera cette année du 22 au 27 novembre.

Sur base d'une enquête menée en 2009 par la Région Wallonne auprès des communes, certains souhaits ont été manifestés pour s'orienter vers des essences fruitières et/ou des arbustes à fleurs, pas trop grands et, de préférence, indigènes. À ces souhaits, la Région répond : des nèfles !



Utilisé par nos aïeux, un temps abandonné, le Néflier (*Mespilus germanica*) revient au jardin à l'occasion de la semaine de l'arbre !



Cet arbre rustique, au bois très dur, ne dépasse pas les 6 mètres de hauteur et porte de jolies fleurs blanches au printemps. Ses fruits, les nèfles, sont méconnus ou oubliés et pourtant comestibles.



Pour en découvrir plus sur cette essence et pour recevoir un plant, rendez-vous le samedi 27 novembre de 9h à 17h au stand de la Ville de GEMBLOUX au Centre technique Horticole, chemin de la Sibérie, n°4 à 5030 GEMBLOUX, dans le cadre des activités de la journée de l'arboriculture.

À cette occasion, vous pourrez aussi (re)découvrir le patrimoine arboré de notre entité à travers des itinéraires de balades thématiques élaborés dans le cadre du Plan Communal de Développement de la Nature. Vous pouvez aussi obtenir plus d'informations à ce sujet en naviguant sur [www.gembloux.be](http://www.gembloux.be) (vie-locale/environnement) ou sur [www.natagora.be/rnho](http://www.natagora.be/rnho)

*Pour toute information complémentaire :*  
*Service Environnement*

*Rue du 8 Mai, n°15 - 5030 GEMBLOUX  
081/626.340 - [pascaline.leruth@gembloux.be](mailto:pascaline.leruth@gembloux.be)*

## 39<sup>ème</sup> exposition d'oiseaux de cages et de volières

Le cercle ornithologique « Les Amis des Oiseaux » organise la 39<sup>ème</sup> exposition d'oiseaux de cages et de volières les 16 et 17 octobre 2010 au Foyer communal, Place Arthur Lacroix  
Infos : Paul Delcorps 081/610.987 – 0494/660.254 – [paul.delcorps@skynet.be](mailto:paul.delcorps@skynet.be)



**La Maison de l'Enfance « Les Tarpans »**  
Rue Gustave Docq, n°30 à 5030 Gembloux  
Infos : Pilette Christelle - 081/626.334.

#### **Halte-Accueil « Le coffre à jouets »**

Pour les enfants de 3 mois à 3 ans  
Quand : Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 (en période scolaire)

Prix : 2,50 Euros par matinée (maximum 3 matinées par semaine), inscription obligatoire

Inscription et renseignements : Pilette Christelle - 081/626.334.

#### **Bébés Rencontres de Gembloux « Mes premiers pas »**

Ouvert à tous les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent

Quand : Tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis de chaque mois, de 14h à 16h.

Prix : Gratuit

Où : À la Maison de l'Enfance « Les Tarpans »  
Infos : Raty Sophie (Imagin'AMO) 081/610.544.

#### **Bébés Rencontres de Loncée**

Quand : Tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois, de 14h à 16h.

Où : À l'ancienne maison communale de Loncée (Rue de l'église)

Infos : Pilette Christelle - 081/62.63.34.

#### **Animations « Massage bébé »** par Vinciane Havaux

Pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent

Quand : Les jeudis 16, 23 et 30 septembre et les jeudis 7 et 21 octobre 2010 de 9h30 à 11h00

Prix : Gratuit, inscription obligatoire

Où : À la Maison de l'Enfance « Les Tarpans »  
Inscription et renseignements : Pilette Christelle - 081/626.334.

#### **Animations « Psychomotricité »**

par Laurence Deproote

Pour les enfants de 1 ½ an à 3 ans accompagnés d'un parent

Quand : Les mercredis 6 et 13 octobre 2010 de 9h30 à 11h00

Où : À la Maison de l'Enfance « Les Tarpans »

Prix : Gratuit, inscription obligatoire

Inscription et renseignements : Pilette Christelle - 081/626.334.

## Participez au Défi Energie !

### Economisez l'énergie tout en améliorant votre confort !

#### Pourquoi participer au Défi Energie ?

Notre confort dépend fortement de l'énergie.

Malheureusement, chauffer, éclairer, équiper... coûte de plus en plus cher et, en plus, pollue l'atmosphère.

Réduire sa consommation d'énergie signifie donc dépenser moins d'argent mais aussi rejoindre d'autres Wallons dans un engagement citoyen en faveur de l'environnement.

En participant au Défi, chaque Gembloutois peut contribuer à l'effort de toute la Région pour diminuer ses émissions de gaz à effet de serre.



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

- ... qu'un ménage wallon dépense en moyenne 4.000 € par an en énergie ?
- ... que 40% de cette somme sert à payer le chauffage ?
- ... qu'un ménage wallon émet en moyenne 11.500 kilos de CO2 par an ?
- ... qu'en appliquant quelques gestes simples, vous pouvez économiser jusqu'à 500 € sans grands efforts ?
- ... que sans grand investissement, vous pouvez réduire vos émissions de CO2 de 1.500 kilos ?
- ... que vous pouvez vraiment faire la différence !

#### Comment participer au Défi Energie ?

1. Je m'inscris auprès du Service Energie de la Ville de Gembloux, en m'engageant à diminuer ma consommation d'énergie de plus de 10% sur un an.
2. J'évalue ma consommation annuelle d'énergie (gaz, mazout, électricité et carburants) et transmets ces données avec mes coordonnées complètes au Service Energie (le Service Energie peut également vous aider à évaluer votre consommation annuelle).
3. Je m'informe sur les gestes et actions à appliquer pour économiser l'énergie. Je recherche ces infos seul ou avec l'aide du Service Energie.
4. Je choisis les gestes que je vais appliquer et les actions que je vais entreprendre est exigée pendant le Défi en fixant l'objectif que je souhaite atteindre (une diminution de minimum 10 % de la consommation est exigée). Il s'agit d'actions à appliquer dans le logement ou lors des déplacements. Je transmets ces informations au Service Energie.
5. Au bout d'un an, je refais un bilan de ma consommation pour évaluer les économies réelles d'énergie obtenues. Au besoin, des bilans intermédiaires peuvent être réalisés.

Les résultats de ce Défi Energie feront l'objet d'un exposé lors d'une soirée festive qui clôturera l'action en octobre 2011. À cette occasion, les personnes ayant réalisé les « meilleurs scores » seront mises à l'honneur.

Date limite d'inscription : 30 septembre 2010.

#### Renseignements et inscriptions :

Service Energie de la Ville de Gembloux.

Daniel COMBLIN, conseiller énergie.

Tél. 081/625.092 daniel.comblin@gembloux.be

## **RAPPEL :**

### **obligation en matière d'affichage des loyers**

« ... Toute mise en location d'un bien affecté à l'habitation au sens large implique, dans toute communication publique ou officielle, que figure notamment le montant du loyer demandé et des charges communes ... »

La Ville invite les bailleurs et les agences immobilières à se conformer à la législation en vigueur dans le souci d'informer correctement les candidats locataires.

Ville de Gembloux – Service Logement – Patrick BALZA – Véronique PFEIFFER – 081/626.328 – veronique.pfeiffer@gembloux.be

## RAPPEL :

Un **PERMIS DE LOCATION** est exigé pour la location de tout **logement collectif** (plusieurs locaux sont utilisés par plusieurs ménages locataires) ou de tout **logement individuel de moins de 28 m<sup>2</sup>** (halls, SDB, WC, caves, greniers, escaliers... ne sont pas compris).

Un permis de location est délivré lorsque le logement répond aux critères minimaux de qualité : salubrité, superficie habitable, nombre de pièces, inviolabilité du domicile et respect de la vie privée.

**Des visites de contrôles** sont effectuées par un enquêteur afin de constater les infractions.

Des sanctions administratives (mise en demeure, retrait de permis de location) ou des sanctions pénales (une amende de 500 EUR à 50.000 EUR) peuvent être infligées.

Ville de Gembloux – Service Logement : Patrick BALZA - 081/626.328 – patrick.balza@gembloux.be

Véronique PFEIFFER – 081/626.329 – veronique.pfeiffer@gembloux.be

## Avez-vous droit à une allocation de chauffage?

Vous vous chauffez avec un des types de chauffage suivants ?

- le gasoil de chauffage
- le pétrole lampant (type c)
- le gaz propane en vrac

Cela ne fonctionne pas pour :

- le gaz naturel par raccordement au réseau de distribution de ville
- le gaz propane en bonbonne ou le gaz butane en bonbonne

Vous appartenez à une des catégories suivantes ?

- 1<sup>ère</sup> catégorie : les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité, VIPO ou : veuf ou veuve, invalide, pensionné(e) ou orphelin, enfant handicapé ayant une allocation familiale majorée, chômeur de longue durée (depuis plus d'un an) âgé de plus de 50 ans, bénéficiaire de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA ou RGPA) bénéficiaire d'une allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée, bénéficiaire du revenu d'intégration sociale (RIS), bénéficiaire d'une aide sociale équivalente au revenu d'intégration, bénéficiaire du statut OMNIO, et le revenu de votre ménage remplit les conditions de la 2<sup>ème</sup> catégorie.
- 2<sup>ème</sup> catégorie : les ménages à faibles revenus : le montant des revenus annuels bruts imposables (1) de votre ménage est inférieur ou égal à € 15.063,45 augmentés de € 2.788,65 par personne à charge (2).
- 3<sup>ème</sup> catégorie : les personnes surendettées : si vous bénéficiez d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes et que le CPAS a constaté que vous ne pouvez pas faire face au paiement de votre facture de chauffage

**Alors, vous avez droit à une allocation de chauffage.**

Le montant de l'allocation dépend du type de chauffage, du prix par litre et la catégorie à laquelle vous appartenez.

La livraison doit être faite entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2010.

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre 14 cents et 20 cents par litre. Par période de chauffe et par ménage résidant dans le même logement, cette allocation est octroyée pour 1.500 litres au maximum. Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant (type c) acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire de € 210,00.

**Où et quand introduire votre demande ?**

Au Service Social du C.P.A.S. de GEMBLoux, Rue Chapelle Marion 1 à 5030 Gembloux (dans les 60 jours de la livraison), Tél. : 081/627.200 ou 081/627.219 ou 216, fax : 081/627.260. Email cpas.gembloux@publilink.be Permanences allocations chauffage : du lundi au vendredi de 14 à 16h30, visite à domicile sur rendez-vous.

Informations complémentaires : [www.fondschauffage.be](http://www.fondschauffage.be) ou numéro gratuit 0800/90 929.

Remarque :

(1) Si vous êtes propriétaire de bien(s) immobilier(s) autre(s) que celui que vous occupez, des règles particulières de calcul vous seront appliquées.

(2) Par personne à charge on entend un membre de la famille qui dispose des revenus annuels nets inférieurs à € 2.830 (à l'exclusion des allocations familiales et des pensions alimentaires pour enfant).

## Utilisation privative de la voie publique

Placement de conteneur, échafaudage, élévateur, matériaux - Réservation d'emplacement de parking (prêt de panneaux d'interdiction de stationner)

Pour information, l'Ordonnance Générale de Police (chapitre II, De la sécurité et de la commodité de passage sur la voie publique, article 5) stipule :

« Sauf autorisation préalable et écrite du Bourgmestre, il est interdit à quiconque, de procéder à une utilisation privative de la voie publique, au niveau du sol, au-dessus du sol ou en-dessous de celui-ci.

Toute demande d'occupation de la voie publique doit être introduite dans un délai de 15 jours calendrier avant ladite occupation. »

La demande, précisant le motif et la durée d'occupation (la plus courte possible), ainsi que les coordonnées précises de contact (nom, adresse, n° de téléphone, GSM) doit être adressée à Monsieur le Bourgmestre soit :

- par courrier : Rue du Huit Mai n° 12 à 5030 Gembloux
- par courriel : [administration@gembloux.be](mailto:administration@gembloux.be)
- par fax : au 081/ 626.336

Des formulaires à compléter sont disponibles sur le site internet de la Ville [www.gembloux.be](http://www.gembloux.be)

# Nos joies, nos peines...

## Rectification :

Les personnes suivantes sont décédées en février 2010 et non en mars 2010, toutes nos excuses aux familles des défunts: Assimina Cratopulou (86 ans), Jean Defoiche (85 ans), Luc Vanrossomme (83 ans), Viviane Xhignesse (67 ans).

## NAISSANCES

### Avril

Eline Devillé, Lenaïc Hennequin, Gabriela Bunze Ngudi A Nkama, Aaron Bounaouar, Morgane Ramakers, Elsa Zaorski, Lilou Opsommer, Victor Joanné, Emmeline Delaby, Thomas Brichard, Alexandre Van Oeteren, Enzo Clitophon, Tom Duchenne, Hayden Deleuse, Félix De Meersman, Nour Heyden, Nathanaëlle Deneff, Elsa Suttor, Mattéo Decoux, Badriya Boubacar, Nil Massart.

### Mai

Elyn Vander Becken, Tran Nguyen, Romain Janssens, Hugo Beckers, David-Esra Bankamwabo, Zoé Procès, Victor Stöcklin, Clémence Alloin, Victor Nazé, Carol Devillers, Léo Toussaint, Baptiste Meerschaut, Léon Depireux, Valentine Lenartz, Anyssa Belkacem, Romain Lebrun, Robin Lavigne, Thomas Verstraelen, Lana Massart, Alexandre Toussaint, Maya Ollieuz, Thibault Sindic.

### Juin

Kylian Eloin, Jeanne Ponslet, Enzo Ortega-Jimenez, Emilie Detraux, Nassim Zaruali, Eléonore Pradal, Théo Devillé, Mia Roisin, Mattéo Lafontaine, Tifène Defalque, Emy Willot, Ilyana Szttern, Lucille Delcorps, Hugo Cavrenne, Erwan Desès, Clara Gigot, Eloïse David, Liam Brophy, Abby-Kheifate Sy, Rafael Moïny, Manoé Gatot, Arthur Chaussée, Esteban Petrooms, Arnaud Debande, Esteban Fadeur.

## MARIAGES

### Avril

Dominique Conobert et Ingrid Rousseau de Mazy, François Bastien et Charlotte Dechamps de Gembloux, Gaëtan Dumay de Sauvenière et Mirantsoa Ravalitera de Madagascar, Kwassi Gu-Konu et Afiwa Mondji de Gembloux, Marc-Antoine Van Damme et Elise Monnat de Gembloux, Paul-Antoine Defour et Elodie Bay de Gembloux.

### Mai

Christophe Gabriel et Maïté Bastogne de Corroy-le-Château, Etienne Massart et Pascale Gaens de Grand-Leez, Laurent Guillite et Cathlyne Duray de Sauvenière, Audry Frankart et Aurélie Soetewey de Beuzet, Alain Gaudry et Michelle Rietjens de Gembloux, Julien Ergot et Laurance Crucifix de Gembloux, Pierre Denet et Seloua Ridane de Loncée, Thomas Glibert et Laurence Peralta Manaia de Grand-Leez, Yannick Degimbe et Aude Reynaert de Grand-Leez, Xavier Demarets et Cécile Vandevandel d'Ernage, David Dewilde et Séverine Barbier de Gembloux.

### Juin

Frédéric Ragé-Van Den Eynde et Sandrine Bruylants de Mazy, Alain Daiche et Brigitte Ferauge de Grand-Leez, Laurent Demelenne et Héléne Vervloesem de Gembloux, Vincent Vertommen et Deborah Valentin de Gembloux, Jean-François Coleille et Caroline Vanderghem Zapata de Gembloux, Benjamin Rosiers et Céline Pierret des Isnes, David Albos et Annick Job de Sauvenière, Carl Boons et Angélique Jadoul des Isnes, Sébastien Kozak et Stéphanie Dujardin de Grand-Leez, Aurélien Oost et Elodie Romain de Grand-Leez, Yves Manette et Anne Larsimont de Gembloux, Marc Triffet et Agnès Bertrand de Gembloux, Julien van de Walle de Ghelcke et Aneta Niemczyk de Gembloux, Abou-Bakr Abid de Gembloux et Mounira Benchetta de Charleroi, Eric Jottrand et Christine Petit de Gembloux.

## DÉCÈS

### Avril

Georges Beullens (85 ans), Rachel Thibonne (86 ans), Nelly Levaque (98 ans), Pierre Bovenrade (76 ans), Alfred Delfosse (92 ans), Daniel Roosens (60 ans), Lucienne Jandrain (91 ans), Fatima Benamar (78 ans), Lucienne Persin (83 ans), Hélène Dumont (91 ans), Frans Veulemans (79 ans), Georges Dupont (75 ans), Narcisa Verardo (86 ans).

### Mai

Jean Glinianski (87 ans), Robert Olivier (67 ans), Bernadette Gérard (82 ans), Denise Terwagne (62 ans), Henri Focroul (87 ans), Jean Moucheux (51 ans), Andrée Dupont (80 ans), Joseph Vandermeuse (74 ans), Georgette Wilmet (93 ans), Donal Skubis (62 ans), Edouard Janssens (59 ans), Gérard Hincq (81 ans), Angèle Mahaux (91 ans), Jean Penning (56 ans), Gérard Séquaris (85 ans), Nelly Renaut (88 ans), Fernand Glibert (72 ans), Suzanne Juckler (83 ans).

### Juin

Etienne Cols (34 ans), Francine Jaucot (66 ans), Louise Timmerman (84 ans), Marie Lacroix (87 ans), Philippe Kessler (42 ans), Benoit Rousseau (48 ans), Jean Denil (69 ans), Jean Nazé (87 ans), Paul Seilleur (84 ans), René Sergent (89 ans), Luc Lambert (49 ans), Jeanne Thomas (83 ans), François Journée (89 ans), Marie Mathieu (81 ans), Raymond Lesne (84 ans), Dorothee Simpson (89 ans), Astrid Masson (74 ans), Victorine Ponlot (87 ans), Caroline Prévot (86 ans), Guy Winant (63 ans).

Sensation de froid ou de courant d'air dans votre habitation ?  
Facture énergétique anormalement élevée ?

**AUDIT ENERGETIQUE :**

- Audit thermographique
- Test d'infiltrométrie
- PAE et PEB

**HIECS**  
Certification Service - Foveler  
Prime Région Wallonne

Une technologie de pointe  
Des conseils personnalisés  
Une équipe certifiée

Route Provinciale, 215  
1301 Wavre

Tél : 010/400.896  
E-mail : info@hiecs.be

www.hiecs.be

**LIBRAIRIE - PAPETERIE**

PRESSE - TABAC - LOTTO -  
BILLETTS A GRATTER - RECHARGES GSM  
POUR TOUT OPERATEURS - TIERCE -  
BINGOAL - PARIS SPORTIFS  
LIBRAIRIE - BEAUX LIVRES - POCHE -  
SCOLAIRE - PAPETERIE - BEAUX-ARTS -  
CARTERIE

Photocopies N&B et Couleurs

DEALER OFFICIEL BAGAGERIE DEUTER

Avenue de la Station 105 5030 Gembloux  
Tél : 081/61.15.16 Fax : 081/61.04.43  
<http://www.librairievilez.be>



**Regifo**

Ce bulletin est réalisé par sprl REGIFO Edition  
rue St-Roch 59 — Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel.  
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître  
dans le prochain numéro, contactez-nous au **071/74.01.37** ou laissez au **071/71.15.75**.

Votre conseiller en communication, Mr Eric Vansteenvinkel - Gum 0458/53.88.48 -  
[info@regifo.be](mailto:info@regifo.be) se fera un plaisir de vous rencontrer.